

1.1. Présentation succincte de la stratégie du PCDR-A21L

Les objectifs de développement du PCDR de Chiny sont au nombre de 7 dont un objectif transversal. Ils contribuent au défi que s'est donné la commune.

Défi : En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une perspective durable et sera une commune créative, partenaire et solidaire

Objectif 7 : Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés

Objectif 1 : Favoriser les initiatives locales et les **partenariats transcommunaux** pour développer la **vie associative et culturelle**

Objectif 2 : Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti et la mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territoriale

Objectif 3 : Développer des solutions **innovantes** pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**

Objectif 4 : Créer des incitants favorables à un **développement économique endogène** en misant sur la **créativité**

Objectif 5 : Renforcer et diversifier l'**attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume

Objectif 6 : Faire du secteur de l'**agriculture** et des **ressources naturelles** des acteurs intégré du développement local

1.2. Méthodologie

- **Modalités d'élaboration**

L'élaboration des objectifs de développement du PCDR – A21L de Chiny s'est fondée sur plusieurs éléments.

Le **diagnostic** a identifié les problèmes à traiter et les ressources disponibles. La première étape de ce diagnostic a consisté en la réalisation d'une étude complète du territoire et a permis de définir des constats. L'analyse ultérieure a développé la synthèse des forces et faiblesses du territoire.

L'information et la consultation de la population constituent une approche des souhaits de la population et apportent la perception et la réalité vécues de la commune.

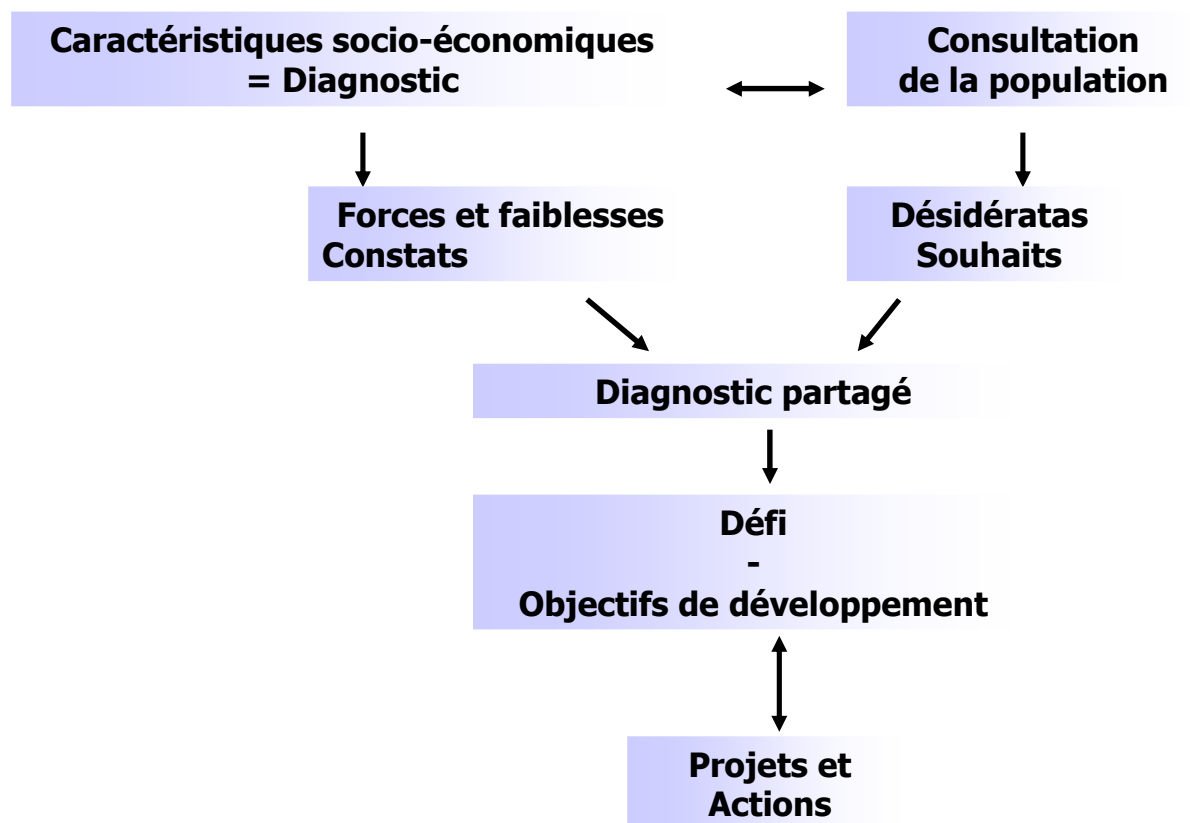
Sur base de ces constats et des souhaits, issus des réunions avec les habitants, des thématiques clefs ont émergé. Les membres de la CLDR ont alors défini la liste des groupes de travail qui ont permis d'approfondir ces enjeux sur la commune.

Ces éléments ont été approfondis au sein des **groupes de travail thématiques** par la CLDR en prenant garde d'évoquer toutes les thématiques du développement durable (méthode : porteur de lunette). Ceux-ci ont été alimentés par les constats, les souhaits mais aussi des apports de personnes ressources et des exemples.

L'ensemble de ces réflexions ont permis aux membres de la CLDR de définir **sept objectifs de développement, résumé dans un défi**. Ceci constitue le cœur du PCDR-A21L et la stratégie de développement communal.

Sur base des souhaits et des suggestions des habitants et des membres de la CLDR, plusieurs **projets et actions** ont émergés pour atteindre ces objectifs. Les membres de la CLDR ont déterminé des priorités pour les mettre en œuvre. Les projets et les actions ont été élaborés en tenant compte d'une grille d'évaluation axée sur le développement durable.

Schéma synthétique de l'élaboration de la stratégie de développement



1.3. Analyse des forces et faiblesses

1.3.1. L'environnement naturel

Forces

- La structure particulière du sous-sol permet une valorisation de cette ressource. Une importante carrière située au Sud de Pin produit du sable et du grès concassé.
- Un barrage a été érigé sur la Vierre en aval de Suxy dans le but de produire de l'électricité (hydro-électricité). Il est également utilisé comme lieu de pêche ou d'activités touristiques (promenades).
- La commune de Chiny est située sur deux régions géologiques, morphologiques et paysagères : la Gaume (principalement) et l'Ardenne (villages de Chiny et de Suxy). Ces deux régions présentent des caractéristiques totalement différentes.
- Cinq sites Natura 2000 s'étendent sur la commune de Chiny. Ils couvrent une superficie de 5.046,2 ha, soit un peu plus de 44 % du territoire communal. Il s'agit de sites forestiers (forêt de Chiny) mais aussi de milieux ouverts (plaine alluviale de la Semois, pré de fauche...).
- La commune compte de nombreux sites de grand intérêt biologique (SGIB), quatre réserves naturelles (dont deux domaniales) et de nombreux arbres et haies remarquables.
- La commune de Chiny adhère depuis sa création au Contrat de Rivière Semois-Semoy. D'autres actions environnementales sont également menées.

Faiblesses

- La cuesta sinémurienne, située au Sud de la commune, est à l'origine de nombreux phénomènes karstiques.
- La présence de nombreux cours d'eau dans la commune de Chiny, dont la Semois et la Vierre ont pour conséquence que de nombreux terrains sont repris en zone inondable (A Moyen par exemple).

Constats majeurs

- L'environnement naturel, c'est-à-dire le sous-sol, l'hydrographie, la forêt, la faune et la flore, les paysages constituent des atouts importants.
- Forêts importantes (55% du territoire) : atout environnemental, économique, touristique
- Présence marquante de l'eau (Semois et Vierre) : atout paysager, touristique pour la pêche mais problème de zones inondables
- Géologie variée (cuestas / Ardenne)
- Variété des paysages

1.3.2. L'environnement bâti

Forces

- L'usoir constitue un trait caractéristique du village lorrain. On le retrouve fréquemment dans les villages de la commune.
- 12 monuments et 3 sites possèdent un statut de protection (monuments et sites classés), témoignant de la qualité urbanistique et architecturale de la commune.
- Plus de 100 bâtiments situés sur la commune de Chiny sont repris sur la liste du patrimoine monumental de la Belgique. Les anciennes fermes sont les plus représentées (pratiquement la moitié des bâtiments repris à l'inventaire). Notons toutefois que les anciens bâtiments ont souvent subi des transformations (modernisation) ou ont dû être reconstruits suite aux guerres.

Faiblesses

- Les constructions plus récentes, mais encore minoritaires par rapport à l'habitat traditionnel, sont, avec cet habitat ancien, en rupture d'implantation (développement linéaire), de volumétrie et de matériaux.

Constats majeurs

- L'environnement bâti est relativement traditionnel : nombreux villages construits autour des usoirs.
- Les nouvelles constructions sont construites le long des routes ce qui fait que certains villages sont maintenant reliés.

1.3.3. La population

Forces

- En 2007, la commune de Chiny comptabilisait 5.021 habitants et connaît une augmentation assez importante de sa population (+ 5,3 % en dix ans). En moyenne, ces dernières années, la croissance annuelle est de +/- 1 %.
- L'analyse démographique montre que la commune de Chiny, contrairement à d'autres communes voisines en très forte progression démographique, n'est pas encore totalement soumise à la pression du Grand-Duché de Luxembourg.
- Au sein de la partie Nord-Ouest de la Gaume, le rapport de force démographique entre Chiny et Florenville est en train de s'inverser, Florenville connaissant une diminution de son nombre d'habitants.
- L'évolution démographique croissante s'appuie sur un solde naturel positif mais surtout sur un solde migratoire important. Tendance positive, la commune de Chiny semble particulièrement attractive auprès des jeunes ménages (moins de 30 ans). De manière générale, on assiste donc à un rajeunissement de la population.

Faiblesses

- L'évolution démographique par section montre une différenciation assez importante : la section de Termes est en déclin démographique, celle d'Izel (démographiquement la plus importante) présente une certaine stabilité et les autres sections sont en progression importante (comprise entre 12 et 14 %).
- La pyramide des âges présente une base relativement étroite et un déficit au niveau des 25-29 ans (et dans une moindre mesure des 0-24 ans). Le déficit des 25-29 ans est en fait une répercussion historique de l'évolution de la pyramide des âges (faiblesse des 15-19 ans il y a 10 ans). Globalement, la structure de la population de Chiny peut être qualifiée de vieille avec un coefficient de sénilité de 69 %.

Constats majeurs

- La démographie est relativement dynamique avec une population en croissance, principalement grâce à un solde migratoire important.
- L'évolution démographique est inégale selon les villages.

1.3.4. Le logement

Forces

- Au niveau de la vente des maisons d'habitation, on note une augmentation sensible du prix de vente (de 60.300 € en 2000 à 98.200 € en 2006). Toutefois, ce prix de vente reste inférieur aux prix pratiqués de manière générale au sein de la micro-région.
- De nombreuses actions sont menées par la commune pour développer l'offre en logements (réaffectation de bâtiments, création de logements communaux, création de lotissements...).

Faiblesses

- La proportion d'appartements est peu élevée (seulement 5,4 %). Il en résulte que la proportion de locataire est également assez faible.
- Le bâti de Chiny est caractérisé par une proportion plus importante de construction datant d'avant 1919 et de l'entre deux guerres. Depuis 1960, le taux de renouvellement du bâti est assez faible.
- Au niveau de la vente des terrains à bâtir, depuis 2004, une raréfaction des terrains mis en vente a été mise en évidence. L'analyse du marché démontre également l'inadéquation entre l'offre (nombre de vente) et de la demande (nombre de permis d'urbanisme) en terrains à bâtir. Ce phénomène s'est traduit immédiatement par une augmentation radicale du prix de vente (doublement du prix de vente en 3 ans). Toutefois, de nouveau, les prix pratiqués restent relativement abordables par rapport aux communes voisines.

Constats majeurs

- Les prix du logement ont augmenté ces dernières années mais ils restent relativement abordables par rapport aux communes voisines. Il reste des réserves foncières intéressantes.
- La commune a favorisé la création de logement (logements communaux, projets de lotissement...).

1.3.5. Le niveau de vie

Forces

- Le revenu moyen par habitant est en augmentation sur la commune de Chiny (dans les mêmes proportions que pour l'arrondissement de Virton).

Faiblesses

- Toutefois, le revenu moyen par habitant de Chiny est plus faible que le reste de l'arrondissement de Virton, avec une proportion plus importante de bas revenus.

Constats majeurs

- Le revenu moyen par habitant est en augmentation, bien que relativement plus faible que le reste de l'arrondissement de Virton

1.3.6. L'emploi

Forces

- On note certaine une atténuation de la perte d'entreprises en 2004 et même une légère augmentation en 2005. Cela s'explique par la diminution du taux de disparition et l'augmentation du taux de création, ce qui induit une évolution nette positive.
- En 10 ans, 77 emplois ont été créés sur la commune de Chiny, soit une augmentation de 11,8 %. La création d'emplois est principalement soutenue par le développement des activités des sociétés de transports routiers (+ 46 emplois), de l'éducation (+ 29 emplois) et de l'exploitation forestière (+ 15 emplois). D'autres secteurs sont également en léger boni (immobilier, location et services aux entreprises...).
- Le taux de demandeurs d'emploi pour la commune de Chiny s'élève à 9,5 % (ce qui est légèrement inférieur à l'arrondissement de Virton).
- Le taux de chômage est globalement en diminution, le chômage de longue durée également.

Faiblesses

- Le nombre d'entreprises a diminué de 30 unités depuis 1998. Les secteurs les plus touchés sont le commerce, l'agriculture et l'industrie manufacturière.
- Absence de zone dédiée à l'activité
- On dénombre un total de 725 emplois sur la commune de Chiny, ce qui implique que seulement 26 % de la population en âge de travailler à potentiellement du travail sur la commune. Les principaux secteurs sont l'éducation (221 emplois), le transport, entreposage et communications (123 emplois), la construction (85 emplois), le commerce (73 emplois) et l'administration publique (66 emplois).
- On dénombre un total de 409 indépendants sur la commune de Chiny, ce qui représente un peu moins de 15 % de la population active. Au cours de la dernière décennie, l'emploi indépendant a connu une diminution de 22 unités, soit une diminution de 5 %. Cette diminution est principalement liée au secteur de l'agriculture (- 19 emplois) mais les secteurs du commerce (- 9 emplois) et des services (- 8 emplois) sont également en régression.
- Le taux féminin (11,37 %) est plus important que le taux masculin (8,16 %). Les moins de 25 ans représentent un peu moins de 25 % des demandeurs d'emplois (en diminution).

Constats majeurs

- Le nombre d'emplois sur la commune (transport, éducation...) a augmenté depuis 10 ans (+77 unités, + 11,8%). Le chômage est relativement faible, par rapport à l'arrondissement de Virton.
- Le nombre d'entreprises a diminué en 10 ans (30 unités) et concernaient le commerce, l'agriculture et l'industrie manufacturière.

1.3.7. Le commerce

Faiblesses

- La structure commerciale communale peut être qualifiée de faiblement diversifiée, avec une offre commerciale limitée à quelques produits banaux dits de « proximité ». Elle est essentiellement orientée vers le secteur horeca (importance du tourisme).

Constats majeurs

- Le commerce est un commerce de proximité avec une offre tournée vers le tourisme (horeca).

1.3.8. Le tourisme

Forces

- Chiny fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume qui regroupe également les communes de Florenville et d'Herbeumont. Plusieurs Syndicats d'Initiative sont également actifs sur la commune (Chiny, Izel et Jamoigne).
- Chiny possède de nombreux atouts touristiques : la Semois et la Vierre, les forêts, la nature, le paysage, le patrimoine bâti... L'activité touristique peut également s'appuyer sur de nombreuses promenades balisées, les possibilités sportives, les événements culturels...
- Selon la Maison du Tourisme, on dénombre plus ou moins 25 établissements d'hébergement (dont 11 sur le village de Chiny) : 14 gîtes, 6 hôtels, 4 chambres d'hôtes et 2 campings.
- En 2006, la capacité d'accueil journalière d'hébergement de l'ensemble des établissements s'élevait à 673 personnes. Plus de la moitié de cette capacité se situe au niveau des campings. En 10 ans, la capacité d'accueil a augmenté de 183 unités (+ 27 %).
- En 2006, on recensait plus de 13.500 arrivées et 37.000 nuitées, ce qui place Chiny à la quinzième place au niveau des communes luxembourgeoises. Il s'agit presque exclusivement de touristes belges. Globalement, en 10 ans, les arrivées et les nuitées ont augmenté même si elles n'atteignent pas en 2006 leur niveau maximum historique.

Faiblesses

- Le tourisme est essentiellement tourné autour de la Semois et des ressources naturelles (eau, forêt)

Constats majeurs

- Tourisme dynamique avec une capacité d'accueil en croissance essentiellement autour de la Semois et des ressources naturelles

1.3.9. L'agriculture

Forces

- En 2006, la superficie agricole utilisée (SAU) s'élevait à 2.712 ha. Globalement, la SAU a augmenté par rapport à 1996 (+ 4 %) même si le niveau de 2006 est inférieur à celui atteint en 2003.
- La structure des exploitations agricoles de Chiny selon la taille montre qu'il s'agit principalement de « grosses » exploitations (plus de 50 ha).

Faiblesses

- On dénombre encore 66 exploitations agricoles sur le territoire communal de Chiny. On assiste à une diminution importante du nombre d'exploitations (- 37 %) mais qui semble s'atténuer ces dernières années.
- Le manque de diversification. La quasi totalité des exploitations agricoles sont orientées vers l'élevage bovin avec une très large prédominance (plus ou moins 90 %) de l'élevage pour la viande sur l'élevage laitier.
- Deux tiers des chefs d'exploitation agricole ont moins de 55 ans et même plus ou moins 40 % ont entre 35 et 44 ans. Toutefois, les jeunes agriculteurs (moins de 35 ans) sont peu nombreux. De plus, plus de 40 % des chefs d'exploitation ayant 50 ans et plus n'ont pas de successeur connu alors que 55,6 % sont dans l'expectative.

Constats majeurs

- Le secteur de l'agriculture est relativement dynamique (augmentation de la SAU, grosses exploitations) mais reste fragile (diminution du nombre d'exploitation, manque de diversification, difficulté pour les successions).

1.3.10. La forêt

Forces

La forêt couvre une superficie de l'ordre de 6.300 ha (55 % de la superficie totale de la commune) dont 53 % de bois publics. La commune est propriétaire de 3.165 ha (dont 662 sur la commune de Tintigny).

- Les revenus pour la commune liés à la forêt s'élevait en 2006 à 942.500 € (dont 83,5 % liés aux ventes de bois). Les revenus provenant des locations de chasse sont en augmentation.
- Pour pallier aux diminutions de revenus liés aux scolytes, un plan de régénération pour la forêt communale couvrant les années 2007-2016 a été établi visant à augmenter temporairement les coupes dans les gros bois de résineux.

Faiblesses

- Les revenus issus de la vente des bois sont assez aléatoires (scolyte, tempête...)

Constats majeurs

- Le secteur forestier est une richesse pour le secteur touristique mais aussi pour les revenus communaux. Par contre ces revenus peuvent être aléatoires.

1.3.11. Les équipements

Forces

- La commune est traversée par la N83 « Arlon - Bouillon » qui constitue un axe de communication important.
- L'autoroute E411 « Bruxelles - Luxembourg » est accessible en plus ou moins 20 minutes (20 km) au niveau de l'échangeur d'Etalle.
- Le nombre d'accidents est en diminution depuis 2001 et, depuis 2003, aucun accident mortel n'a été recensé. La proportion d'accidents impliquant des usagers faibles (piétons et cyclistes) reste assez faible.
- Une étude de l'IBSR a recensé les différents endroits problématiques au niveau de la sécurité routière. La commune a déjà entrepris (ou va entreprendre) des travaux d'aménagement pour améliorer la situation.
- Les différents réseaux de distribution (eau, électricité, téléphonie, Internet...) sont bien développés sur la commune.
- La commune de Chiny a entrepris ou a lancé différents travaux : aménagement de place, réfection de voiries, construction de maison de village, aménagement de plaines de jeux...

Faiblesses

- La commune de Chiny est traversée par la ligne de chemin de fer « Athus - Meuse » mais aucun arrêt n'est situé sur la commune, la gare la plus proche étant celle de Florenville.
- Actuellement, une station d'épuration est effective sur la commune (Izel). Trois autres stations d'épuration sont prévues au PASH : Chiny (prévue au programme d'investissement 2005-2009), Suxy et Termes.

Constats majeurs

- Présence d'infrastructures sportives, culturelles, éducatives
- Services administratifs et petits commerces surtout concentré à Jamoigne (peu dans les autres villages)
- Faible accessibilité aux voies rapides et aux gares
- Enjeux de sécurisation des traversées de villages

1.3.12. L'aménagement du territoire

Forces

- Les zones d'habitat et d'habitat à caractère rural disposent encore de réserves foncières intéressantes
- Plusieurs zones d'extraction sont situées sur le territoire communal, dont la plus importante est située au Sud de Pin.
- La commune de Chiny compte plusieurs zones d'aménagement communal concerté (superficie totale de 91 ha). Ces zones constituent des réserves foncières potentiellement intéressantes.
- La commune de Chiny dispose d'une Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).
- La commune a lancé un Schéma de structure.

Faiblesses

- Le projet de structure spatiale défini dans le cadre du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) ne précise pas de rôle spécifique à Chiny.
- Une partie des réserves foncières sont situées en zone inondable et la configuration du plan de secteur a entraîné la fusion de plusieurs villages.
- On dénombre seulement trois zones de loisirs sur la commune dont 2 partiellement mises en œuvre. Ces zones sont situées en zone inondable, ce qui entraîne des contraintes de mise en œuvre.
- Il convient de noter que les superficies réservées aux activités économiques (et donc les disponibilités) sont très faibles. Seulement 2 zones existent sur la commune et elles sont pratiquement saturées.

Constats majeurs

- Manque de terrain pour les activités économiques
- Il reste des réserves foncières intéressantes
- Problématique de villages reliés par l'urbanisation

1.3.13. Les services

Forces

- L'enseignement fondamental est bien représenté avec six implantations communales (regroupées au sein de 3 écoles), deux écoles libres et une école de la Communauté Française.
- La commune de Chiny a mis en place un accueil extrascolaire ouvert à tous les habitants et à créé une crèche à Pin.
- La commune de Chiny compte également une école secondaire (Athénée Royal d'Izel). Le nombre d'étudiants de cette école est en constante augmentation.
- toute une série de services sont offerts aux habitants de la commune : CPAS, ALE, Poste, médecin, pharmacie...

Faiblesses

- L'offre en transports en commun est peu développée et fortement dépendante des horaires scolaires.

Constats majeurs

- Présences de services éducatifs pour les 0-18 ans.
- Offre de transport en commun peu adaptée

1.3.14. La culture, le sport et les loisirs

Forces

- Le développement de l'activité culturelle peut s'appuyer sur le Centre Culturel du Beau Canton de Gaume (actif sur les communes de Chiny et de Florenville et reconnu comme Centre Culturel agréé) dont l'objectif est de permettre un développement socioculturel global sur son territoire.
- Le Centre Culturel et Sportif d'Izel, le Centre d'Animation Touristique, la Maison des Jeunes Florenville – Chiny ou encore la Maison des Artistes sont des outils intéressants pour la promotion de la culture sur la commune.
- Le Festival du Conte de Chiny est devenu un évènement culturel majeur dont la renommée dépasse largement l'échelle communale.
- Actuellement, plusieurs bibliothèques communales existent. Un projet de centralisation sur Jamoigne est en cours de réalisation.
- De nombreuses associations culturelles (confrérie, théâtre...) sont actives sur la commune de Chiny.
- Le complexe sportif de Jamoigne (travaux de rénovation en cours) et le centre ADEPS de Chiny sont des outils performants permettant la pratique de nombreux sports.
- De nombreuses associations sportives sont présentes sur le territoire communal de Chiny : football, natation, gymnastique, tennis...

Constats majeurs

- Présence d'infrastructures sportives, culturelles,
- Offre culturelle riche (festivals, associations...)
- Vie associative et sportive dynamique

1.4. Synthèse des desideratas de la population

L'information et la consultation de la population ainsi que l'animation des groupes de travail ont été menées par la Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur du PCDR-A21L de Chiny.

L'ensemble des enseignements liés à la participation citoyenne se retrouvent dans la partie 2 « Description des résultats de la consultation de la population » ainsi que les comptes-rendus des différentes réunions citoyennes.

En quelques lignes, voici comment peut être résumée les souhaits évoqués lors des phases d'information et de consultation.

<p><u>Economie, services et tourisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer les emplois. ○ Assurer une meilleure accessibilité des services et commerces. ○ Développer des partenariats touristiques. ○ Valoriser le tourisme vert et le tourisme jeunesse. 	<p><u>Aménagement du territoire et patrimoine</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rationaliser l'usage de l'espace. ○ Valoriser les villages et le patrimoine (lavoir, cimetière...). ○ Favoriser le fleurissement
<p><u>Mobilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer une coexistence des différents usagers. ○ Développer la mobilité douce (sentiers, chemins et pistes cyclables). ○ Adapter l'offre en transports en commun. ○ Entretien des infrastructures. 	<p><u>Environnement, agriculture, forêt et énergie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la biodiversité. ○ Sensibiliser. ○ Lutter contre la pollution. ○ Soutenir les initiatives. ○ Rénover les chemins.
<p><u>Solidarité, logement, santé et social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des terrains à bâtir correctement 	<p><u>Vie associative, créativité, culture et sport</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des infrastructures en fonction des besoins. ○ Soutenir, coordonner et valoriser les initiatives.

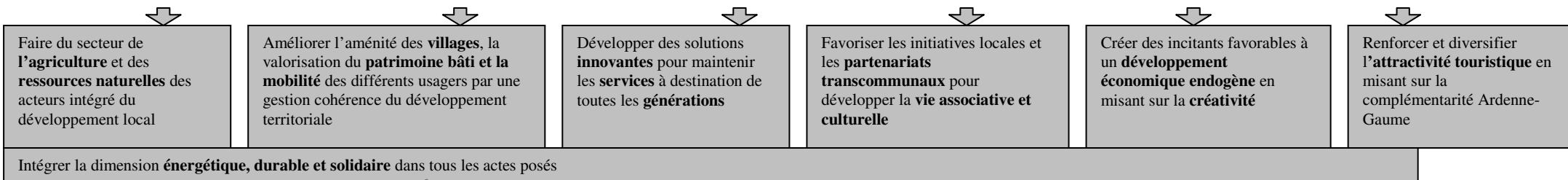
Ces desiderata ont servi à alimenter la réflexion des groupes de travail thématiques qui ont précisé, sur base des constats du diagnostic, les enjeux et les pistes d’actions et de projets.

	Enjeux	Pistes de projets
Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intégrer l’environnement dans l’ensemble des actions de la commune. ○ Faire de la biodiversité un axe transversal. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Protéger et mieux faire découvrir le patrimoine naturel en se basant sur les acteurs du territoire via des circuits thématiques. ⇒ Informer et sensibiliser sur les modalités et opportunités de Natura 2000. ⇒ Développer la biodiversité dans la commune de manière globale. ⇒ Protéger et valoriser les cours d’eau. (tourisme et pêche). ⇒ Valoriser les paysages (en collaboration avec le Parc des Paysages).
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Concilier la production agricole et la protection de l’environnement. ○ Intégrer le monde agricole dans les problématiques plus globales de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recenser les voies agricoles avec priorité pour leur amélioration. ⇒ Sensibiliser les acteurs locaux au développement des haies. ⇒ Valoriser les mesures agro-environnementales et la protection des milieux sensibles.
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mieux faire connaître le patrimoine bâti de la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Protéger et valoriser le patrimoine funéraire. ⇒ Créer une carte recensant les sites à voir. ⇒ Rénover certains sites (lavoir de Prouvy, églises d’Izel et Prouvy, Musée de Suxy et Chapelle de Jamoigne).
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer l’aménité des villages et favoriser les rencontres. ○ Lier le patrimoine, le verdissement et l’urbanisme de manière adaptée à la vie des habitants. ○ Valoriser les initiatives citoyennes. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aménager le centre des villages (Valansart, Prouvy, Moyen et Suxy). ⇒ Valoriser le patrimoine urbanistique via notamment des aménagements verts. ⇒ Développer les chemins de liaisons dans les villages et entre les villages. ⇒ Développer des solutions d’entretien du village en partenariat avec la commune, la DNF et des citoyens volontaires.
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer une mobilité pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer les liaisons et les circulations entre quartiers, au sein des villages et entre les villages. ⇒ Améliorer certains sites. ⇒ Recenser et mettre en cohérence les chemins et les sentiers pour les valoriser.
Solidarité	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer une mobilité, des logements et des services pour toutes les couches de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Améliorer l’intégration des nouveaux résidents et des seconds résidents. ⇒ Garder un bon niveau de services aux personnes. ⇒ Améliorer la mobilité des jeunes, seniors et handicapés. ⇒ Faire des villages et des lieux de rencontre avec des espaces publics conviviaux et adaptés.

Economie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir des services et des commerces dans la commune. ○ Développer l'accueil aux entreprises et aux initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer une ADL (transcommunale avec Florenville), un atelier rural et une zone économique. ⇒ Développer un centre de services convivial à Jamoigne (créer une centralité pour la commune). ⇒ Valoriser les liens avec l'Athénée d'Izel.
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etendre l'attrait touristique sur toute la commune (Ardenne et Gaume). ○ Organiser une politique touristique cohérente pour valoriser un tourisme vert de court séjour avec des éléments de découverte (nature, culture et patrimoine), via notamment des promenades et des sites « attractifs ». ○ Valoriser le tourisme « jeunesse ». ○ Développer un tourisme « bleu » (autour de l'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer un tourisme vert avec un « fer de lance » (le village de Chiny) pour permettre la découverte des autres villages. ⇒ Mettre en place et améliorer les sentiers et promenades (en collaboration avec Florenville). ⇒ Développer un accueil « professionnel » du tourisme jeunesse. ⇒ Développer un accueil pour les pêcheurs et autour de la Semois - Vierre
Vie associative	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir et stimuler la vie associative. ○ Développer les partenariats et les collaborations, notamment en termes socioculturels. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer des lieux de rencontre à Jamoigne, Moyen et Prouvy. ⇒ Développer des collaborations entre la commune et les citoyens pour la gestion de projet. ⇒ Améliorer l'information. ⇒ Mettre en place des aides à la gestion des ASBL.
Culture	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lier le passé et le présent. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel des villages via des solutions de nouvelles technologies. ⇒ Mettre en réseau les associations culturelles et optimiser la communication pour les manifestations culturelles.
Energie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtriser la consommation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Economiser l'énergie en investissant dans les solutions alternatives. ⇒ Favoriser les énergies renouvelables. ⇒ Développer des projets de regroupement de production d'énergie pour plusieurs habitations. ⇒ Développer des coopératives pour l'installation d'infrastructures solaires et éoliennes. ⇒ Créer un groupement d'achat d'électricité. ⇒ Organiser des primes à la rénovation et aux énergies renouvelables.

1.5. Synthèse : Des constats et des souhaits aux objectifs ... selon les piliers du développement durable

Environnement		Social		Economie					
Environnement		AT, urbanisme, logement, mobilité		Culture, vie sociale et associative		Services et infrastructures		Emploi, économie et tourisme	
Constats	Souhaits	Constats	Souhaits	Constats	Souhaits	Constats	Souhaits	Constats	Souhaits
<ul style="list-style-type: none"> ● biodiversité riche (44% du territoire classé Natura 2000) ● forêts importantes (55% du territoire) : atout environnemental, économique, touristique ● présence marquante de l'eau (Semois et Vierre) : atout paysager, touristique pour la pêche mais problème de zones inondables ● géologie variée (cuestas / ardennaise) ● variété des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> ● favoriser la biodiversité, en faire un axe transversal ● intégrer l'environnement dans l'ensemble des actions de la commune ● lutter contre la pollution ● rénover les chemins ● économiser l'énergie en investissant dans les solutions alternatives ● favoriser les énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> ● population en croissance. ● attractivité pour les jeunes ménages. ● Enjeu du vieillissement ● environnement bâti de qualité à préserver (bâti et implantation traditionnelle >> contemporaine) ● certains villages reliés ● prix des terrains encore abordable ● réserves foncières intéressantes ● mobilité dépendante de la voiture. Offre des TEC peu adaptée. ● difficultés de sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> ● rationaliser l'usage de l'espace ● créer des terrains à bâtir correctement localisés ● valoriser les villages et le petit patrimoine (lavoie, cimetières) et mieux faire connaître le patrimoine ● favoriser le fleurissement ● développer la mobilité pour tous ● développer la mobilité douce ● assurer une coexistence des différents usagers ● adapter l'offre des TEC ● entretenir les infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> ● offre culturelle riche (festivals, associations...) ● vie associative et sportive dynamique ● revenu moyen en augmentation mais plus faible que celui de l'arrondissement 	<ul style="list-style-type: none"> ● soutenir, coordonner et valoriser les initiatives et la vie associative ● développer les partenariats et les collaborations, notamment en termes socio-culturels ● lier le passé et le présent 	<ul style="list-style-type: none"> ● présence d'infrastructures sportives, culturelles, éducatives (0-18ans) ● services administratifs et petits commerces surtout concentré à Jamoigne (peu dans les autres villages) ● Faible accessibilité aux voies rapides et aux gares ● enjeu de sécurisation des traversées de villages 	<ul style="list-style-type: none"> ● maintenir les commerces et les services ● favoriser des services pour toutes les couches de la population (jeunes, seniors, seconds résidents...) ● développer l'accueil aux entreprises et aux initiatives ● développer les infrastructures en fonction des besoins (ex : salles de village) 	<ul style="list-style-type: none"> ● emploi en augmentation : l'éducation et l'administration, puis les PME (transport, construction) puis commerce ● commerces basiques, offre peu variée et liée à l'horeca ● tourisme en croissance, essentiellement autour de la Semois et des ressources naturelles ● diminution du nombre d'entreprises ● manque de terrain pour les activités économiques ● un secteur agricole dynamique mais fragile. Orienté vers l'élevage bovin pour la viande. ● secteur forestier économiquement actif 	<ul style="list-style-type: none"> ● développer les emplois ● développer des partenariats touristiques ● valoriser le tourisme vert, bleu et le tourisme jeunesse ● concilier production agricole et protection de l'environnement ● intégrer le monde agricole dans les problématiques plus globales de la commune ● étendre l'attrait touristique sur toute la commune et organiser une politique touristique cohérente



1.6. Intégration des principes du développement durable (Agenda 21 local)

• Le développement durable, volet théorique

Le **développement durable** (ou développement soutenable, traduction de Sustainable development) est une conception de l'intérêt public visant à allier le développement des sociétés de façon équitable et la protection de l'environnement.

Selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland le développement durable est :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Sources: wikipedia – Rapport Brundtland

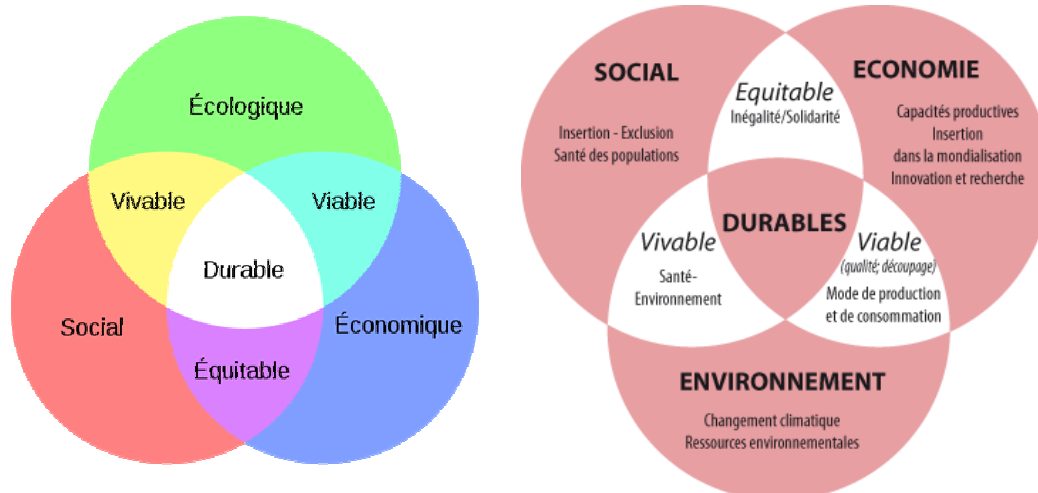
Face à l'urgence de la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, écarts entre pays développés et pays en développement, perte drastique de biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles), le développement durable est une réponse de tous les acteurs pour reconsidérer la croissance économique à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux du développement.

Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles (responsabilité, participation et partage, principe de précaution, débat...) d'affirmer une approche double :

- Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures.
- Dans l'espace : chaque humain a le même droit aux ressources de la Terre (principe de destination universelle des biens).

Sources : wikipedia- développement durable

Les deux schémas suivants illustrent le concept de développement durable.



L'agenda 21 local

Il s'agit d'une stratégie de développement communale. Elle est en effet définie en concertation avec les acteurs locaux, dans un cadre de démocratie participative et s'est déroulée en plusieurs phases :

- Définition des problématiques et priorités sociales, environnementales et économiques du territoire.
- Etablissement d'un plan d'actions précis ciblant ces problématiques.
- Mise en œuvre du plan d'actions.
- Evaluation et ajustements des actions mises en œuvre.

• La stratégie durable du PCDR-A21L de Chiny

La stratégie de développement élaborée à Chiny s'inscrit dans une perspective d'Agenda 21 local. Elle intègre les principes généraux du développement durable en alliant de manière transversale le développement économique, social et environnemental. Cela se traduit notamment par la définition d'un objectif transversal, l'objectif 7.

Les objectifs de développement de Chiny impliquent l'ensemble des piliers du développement durable.

Pilier du développement durable	Thématique du développement durable	Objectifs de développement du PCDR A21L de Chiny
Economie	Développement de l'entreprise	4
	Emploi	4 et 5
	Agriculture	5 et 6
Environnement	Mobilité	2 et 3
	Consommation durable	7
	Eau	2 et 6
	Energie	7
	Déchet	2 et 3
	Espaces verts et naturels	2, 5 et 6
	Aménagement du territoire	2, 3, 4, 5 et 6
Social	Logement	2
	Education	1 et 3
	Sport	1 et 3
	Culture	1, 3 et 5
	Lutte contre l'exclusion	3
	Relation Nord-Sud	1
	Santé	3
	Sécurité	2 et 3
	Gouvernance	7

1.7. Objectifs de développement

La stratégie de développement de Chiny se décline en un défi et en sept objectifs dont un objectif transversal.

Le défi est : « *En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une perspective durable et sera une commune créative, partenaire et solidaire* »

Ils ont été rédigés par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et s'appuient sur le diagnostic et les desiderata de la population. Ces objectifs traduisent la stratégie de développement communal pour les dix prochaines années.

Défi : En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une perspective durable et sera une commune créative, partenaire et solidaire

Objectif 7 : Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés

Objectif 1 : Favoriser les initiatives locales et les **partenariats transcommunaux** pour développer la **vie associative et culturelle**

Objectif 2 : Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti et la mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territoriale

Objectif 3 : Développer des solutions **innovantes** pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**

Objectif 4 : Créer des incitants favorables à un **développement économique endogène** en misant sur la **créativité**

Objectif 5 : Renforcer et diversifier l'**attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume

Objectif 6 : Faire du secteur de l'**agriculture** et des **ressources naturelles** des acteurs intégré du développement local

Pour chaque objectif de développement seront mentionné :

- En quoi l'objectif contribue-t-il au défi
- Les justifications de l'objectif
- les effets multiplicateurs attendus de l'objectif
- les indicateurs de réalisation devant servir à l'évaluation de la stratégie de développement
- les projets et actions définis par la CLDR devant concourir à leur réalisation

Objectif 1 : Favoriser les initiatives locales et les partenariats trans-communaux pour développer la vie associative et culturelle.

• **Pourquoi un tel objectif ?**

Le diagnostic ainsi que les desideratas de la population expliquent les raisons du choix de cet objectif par la CLDR.

Constats	Souhaits
<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence d'une offre culturelle riche (festivals, associations...) ○ Existence d'une vie associative et sportive dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ soutenir, coordonner et valoriser les initiatives et la vie associative ○ développer les partenariats et les collaborations, notamment en termes socio-culturels ○ lier le passé et le présent ○ développer les infrastructures en fonction des besoins (ex : salles de village)

• **Quels sont les effets multiplicateurs attendus ?**

- Dynamiser le potentiel associatif de la commune et coordonner les initiatives associatives.
- Développer de nouvelles activités et de nouvelles initiatives.
- Créer des lieux de rencontre.
- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges et conserver la vie villageoise.
- Créer un sentiment d'identité et d'appartenance communale.
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale (jeunes, plus vieux, nouveaux arrivants...)
- Développer l'esprit citoyen.

• **Indicateurs de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Activités organisées par les différentes associations	Commune Associations	Création de 8 nouvelles activités annuelles à l'horizon 2020
Participation aux activités des différentes associations	Commune Associations	Augmentation de 10 % du taux de participation par activités à l'horizon 2020

• Projets et actions associés dans le PCDR

Lot 0	<p>A. Concrétisation d'une ADL transcommunale Chiny-Florenville</p> <p>A. Développement du patrimoine immatériel de la Gaume</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cité de la musique à Izel • Festivals de musique (Martiko festival...) • Festival du conte et ses activités élargies • Centre culturel du Beau Canton Chiny-Florenville • Centre culturel d'Izel • Maison des jeunes Chiny-Florenville • Grange du Faing • Associations sportives et culturelles
Lot 1	<p>1.01. Création d'une maison des associations dans la chapelle de Jamoigne.</p> <p>1.02. Aménagements de convivialité à Prouvy</p> <p>1.05. Création d'un lieu de rencontre à Moyen.</p>
Lot 2	<p>2.02. Création d'aménagement de convivialité dans les villages.</p> <p>A. Création d'une maison des aînés transcommunale Chiny-Florenville.</p> <p>A. Valorisation des actions citoyennes au sein de la chapelle de Jamoigne</p>
Répertoire	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et soutien au monde associatif. • Mise en place d'un service de mobilité pour le monde associatif. • Soutien aux actions pour la jeunesse, notamment en termes de lieux de rencontre. • Organisation de cours de cuisine intergénérationnels valorisant les produits et les saveurs. • Création d'un espace pour la pratique du sport pour les adolescents. • Aide à la modernisation des lieux de rencontre des jeunes dans les villages. • Amélioration de l'intégration des nouveaux résidents et des seconds résidents. • Développement des rencontres et des relations intergénérationnelles.

Note : Le lot 0 correspond aux projets et actions en cours de la commune

Objectif 2 : Améliorer l'aménité des villages, la valorisation du patrimoine bâti et la mobilité des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.

• Pourquoi un tel objectif ?

Le diagnostic ainsi que les desideratas de la population expliquent les raisons du choix de cet objectif par la CLDR.

Constats	Souhaits
<ul style="list-style-type: none"> ○ population en croissance. ○ attractivité pour les jeunes ménages. ○ enjeu du vieillissement ○ environnement bâti de qualité à préserver (bâti et implantation traditionnelle >< contemporaine) ○ certains villages reliés par l'urbanisation ○ prix des terrains encore abordable ○ réserves foncières intéressantes ○ mobilité dépendante de la voiture. Offre des TEC peu adaptée. ○ difficultés de sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> ○ soutenir, coordonner et valoriser les initiatives et la vie associative ○ rationaliser l'usage de l'espace ○ créer des terrains à bâtir correctement localisés ○ valoriser les villages et le petit patrimoine (lavoir, cimetières) et mieux faire connaître le patrimoine ○ favoriser le fleurissement ○ développer la mobilité pour tous ○ développer la mobilité douce ○ assurer une coexistence des différents usagers ○ adapter l'offre des TEC ○ entretenir les infrastructures

• Quels sont les effets multiplicateurs attendus ?

- Offrir un cadre de vie attractif et renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges.
- Maîtriser le développement territorial.
- Maîtriser les coûts de mise en place des équipements.
- Préserver la qualité paysagère et sauvegarder les noyaux bâtis villageois.
- Faciliter les déplacements entre les différentes entités et depuis/vers l'extérieur et diminuer le recours à l'automobile.
- Sensibiliser la population à d'autres modes de déplacements.
- Supprimer les problèmes de sécurité routière.
- Réduire les émissions de CO2.
- Renforcer l'image de marque de la commune.
- Développer l'activité touristique.

• Indicateurs de résultats

Indicateur	Source	Cible
Cœurs villageois aménagés	Commune	Aménagement d'un espace de convivialité valorisant le patrimoine bâti par village à l'horizon 2020
Couverture par le réseau de voies lentes	Commune	Création d'au moins une liaison lente entre chaque village à l'horizon 2020

• Projets et actions associés dans le PCDR

Lot 0	<p>A. Concrétisation d'une ADL transcommunale Chiny-Florenville</p> <p>A. Développement du patrimoine immatériel de la Gaume</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un schéma de structure communal et création de zones d'activités économiques • Travaux de sécurisation routière (traversée par RN83, villages) • Rénovation du château du Faing qui accueillera les services communaux • Création de plaines de jeux dans les villages • Création de terrains à bâtir • Aménagement de l'ancien vicinal en voie lente (projet PIC-Vert) • Projet de locomobile (taxi-social) avec Florenville
Lot 1	<p>1.01. Création d'une maison pour les associations à Jamoigne</p> <p>1.02. Aménagement de convivialité à Prouvy.</p> <p>1.03. Création d'un réseau de voies lentes.</p> <p>1.05. Création d'un lieu de rencontre à Moyen</p> <p>A. Mise en place d'une politique d'aménagement du territoire</p> <p>A. Patrimoine funéraire</p>
Lot 2	<p>2.02. Valorisation des villages (Chiny, Valansart, Suxy, Les Bulles).</p> <p>2.04. Rénovation du lavoir de Suxy</p> <p>A. Sensibilisation au patrimoine</p>
Répertoire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un service de mobilité pour le monde associatif. ○ Développement d'un habitat et d'un urbanisme respectueux des éléments traditionnels de l'architecture à Chiny. ○ Valorisation des villages par leur verdissement et leur fleurissement. ○ Mise en valeur de l'église d'Izel. ○ Entretien des ruelles à Moyen. ○ Aménagement et valorisation de l'ancien lavoir de Suxy. ○ Entretien du petit patrimoine. ○ Valorisation du patrimoine funéraire de la commune. ○ Mise en place d'une sensibilisation au patrimoine local dans le cadre des formations à l'animation des jeunes. ○ Valorisation et soutien aux initiatives de mobilité pour tous. ○ Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. ○ Participation à l'opération « dimanche sans voiture ». ○ Création de stationnement pour les vélos près des arrêts de bus.

Objectif 3 : Développer des solutions innovantes pour maintenir les services à destination de toutes les générations.

• **Pourquoi un tel objectif ?**

Le diagnostic ainsi que les desideratas de la population expliquent les raisons du choix de cet objectif par la CLDR.

Constats	Souhaits
<ul style="list-style-type: none"> ○ population en croissance. ○ attractivité pour les jeunes ménages. ○ enjeu du vieillissement ○ présence d'infrastructures sportives, culturelles, éducatives (0-18ans) ○ services administratifs et petits commerces surtout concentré à Jamoigne (peu dans les autres villages) ○ commerces basiques, offre peu variée et liée à l'horeca ○ prix des terrains encore abordable ○ réserves foncières intéressantes ○ mobilité dépendante de la voiture. Offre des Transports en commun (TEC) peu adaptée. ○ difficultés de sécurité routière ○ faible accessibilité aux voies rapides et aux gares ○ enjeux de sécurisation des traversées de villages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ maintenir les commerces et les services ○ favoriser des services pour toutes les couches de la population (jeunes, seniors, seconds résidents...) ○ développer l'accueil aux entreprises et aux initiatives ○ développer les infrastructures en fonction des besoins (ex : salles de village) ○ développer la mobilité pour tous ○ développer la mobilité douce ○ assurer une coexistence des différents usagers ○ adapter l'offre des TEC

• **Quels sont les effets multiplicateurs attendus ?**

- Maintenir la population locale et développer l'attractivité des villages.
- Conserver une vie villageoise dynamique et renforcer la convivialité et l'animation dans les villages.

• **Indicateurs de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Niveau de services offerts à la population	Commune	Création de 5 nouveaux services ou infrastructures à l'horizon 2020
Nombre de jeunes ménages au sein de la population	SPF Economie	Augmentation de 5 % de la proportion de jeunes ménages (20-35 ans) au sein de la population à l'horizon 2020

• **Projets et actions associés dans le PCDR**

Lot 0	<p>A. Concrétisation d'une ADL transcommunale Chiny-Florenville (volet insertion, commerce)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation énergétique du centre sportif Jamoigne • Mise en place de jumelage (France, Tunisie...) • Conseil des aînés • Services communaux (CPAS, ALE, écoles, accueil extra-scolaire) • Projets environnementaux de l'Athénée Royal d'Izel • Création de places à bâtir sur la commune.
Lot 1	<p>1.01. Création d'une maison pour les associations à Jamoigne 1.03. Création d'un réseau de voies lentes. 1.05. Création d'un lieu de rencontre à Moyen A Création d'une maison des aînés Chiny - Florenville A. Action pour la jeunesse</p>
Lot 2	2.4. Rénovation du lavoir de Suxy
Répertoire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement d'un centre de services convivial à Jamoigne. ○ Mise en place d'un service de mobilité pour le monde associatif. ○ Valorisation et soutien aux initiatives de mobilité pour tous. ○ Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. ○ Amélioration de l'accès aux services, à l'administration et aux commerces de proximité pour les habitants de toute la commune. ○ Promotion de l'accès à un service de santé. ○ Réduction du sentiment d'insécurité routière. ○ Lutte contre la pollution sonore et les incivilités.

Objectif 4 : Créer des incitant favorables à un développement économique endogène en misant sur la créativité.

• **Pourquoi un tel objectif ?**

Le diagnostic ainsi que les desideratas de la population expliquent les raisons du choix de cet objectif par la CLDR.

Constats	Souhaits
<ul style="list-style-type: none"> ○ emploi en augmentation : l'éducation et l'administration, puis les PME (transport, construction) puis commerce ○ commerces basiques, offre peu variée et liée à l'horeca ○ diminution du nombre d'entreprises ○ manque de terrain pour les activités économiques ○ un secteur agricole dynamique mais fragile. ○ secteur forestier économiquement actif 	<ul style="list-style-type: none"> ○ développer les emplois

• **Quels sont les effets multiplicateurs attendus ?**

- Maintenir les entreprises sur la commune.
- Créer des activités nouvelles et des emplois nouveaux et soutenir l'emploi local.
- Enrayer la tendance de « village-dortoir ».
- Réinsérer les demandeurs d'emplois dans le circuit du travail.
- Mettre sur pied de nouveaux créneaux économiques.
- Renforcer l'économie locale et solidaire.

• **Indicateurs de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Entreprises présentes sur la commune	ONSS	Augmentation du nombre d'entreprises de 10 unités à l'horizon 2020
Emplois salariés sur la commune	ONSS	Augmentation du nombre d'emplois salariés de 120 unités à l'horizon 2020

• **Projets et actions associés dans le PCDR**

Lot 0	A. Concrétisation d'une ADL trans-communale Chiny-Florenville (volet commerce, PME, insertion) <ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un schéma de structure communal et création de zones d'activités économiques• Travaux de sécurisation routière (traversée par RN83, villages)
Lot 1	1.04. Développement de la production énergétique sur la Semois.
Lot 2	2.01. Création d'un atelier rural.
Répertoire	<ul style="list-style-type: none">○ Valorisation des actions citoyennes au sein de la chapelle de Jamoigne.○ Développement d'un centre de services convivial à Jamoigne.

Objectif 5 : Renforcer et diversifier l’attractivité touristique en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.

• **Pourquoi un tel objectif ?**

Le diagnostic ainsi que les desideratas de la population expliquent les raisons du choix de cet objectif par la CLDR.

Constats	Souhais
<ul style="list-style-type: none"> ○ biodiversité riche (44% du territoire classé Natura 2000) ○ forêts importantes (55% du territoire) : atout environnemental, économique, touristique ○ présence marquante de l’eau (Semois et Vierre) : atout paysager, touristique pour la pêche mais problème de zones inondables ○ géologie variée (cuestas / ardenne) ○ variété des paysages ○ tourisme en croissance essentiellement autour de la Semois et des ressources naturelles ○ offre culturelle riche (festivals, associations...). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ développer des partenariats touristiques ○ étendre l’attrait touristique sur toute la commune et organiser une politique touristique cohérente ○ valoriser le tourisme vert, bleu et le tourisme jeunesse

• **Quels sont les effets multiplicateurs attendus ?**

- Développer un tourisme intégré.
- Augmenter la fréquentation touristique.
- Capturer une partie des visiteurs de la microrégion.
- Créer de nouvelles activités touristiques.
- Créer des emplois nouveaux.
- Développer l’image de marque de la commune.

• Indicateurs de résultats

Indicateur	Source	Cible
Emplois dans le secteur touristique	ONSS - INASTI	Augmentation du nombre d'emplois dans le secteur touristique de 10 unités à l'horizon 2020
Arrivées et nuitées touristiques	Maison du Tourisme	Atteindre les 15.000 arrivées et les 45.000 nuitées annuelles à l'horizon 2020

• Projets et actions associés dans le PCDR

Lot 0	<p>A. Concrétisation d'une ADL trans-communale Chiny-Florenville (volet table ronde du tourisme et développement de zones de pêche)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation du Moulin Cambier • Aménagement du Bois de Buneau et du site de la Rochette (zones de détente et barbecue) • Projet interreg « Lorraine Gaumaise : Gaume, Maginot, Meuse » avec les maisons du tourisme. • Parc des Paysages
Lot 1	<p>1.03. Création d'un réseau de voies lentes. 1.04. Développement de la production énergétique sur la Semois. A. Valorisation du petit patrimoine et du patrimoine funéraire de la commune</p>
Lot 2	<p>2.3. Valorisation des paysages 2.4. Rénovation du lavoir de Suxy A. Développement d'un projet touristique global misant sur les atouts de chaque village et amélioration des outils de communication.</p>
Répertoire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement un tourisme vert avec un « fer de lance » (le village de Chiny) pour permettre la découverte des autres villages. ○ Mise en place et amélioration des sentiers et promenades (en collaboration avec Florenville). ○ Développement d'un accueil « professionnel » du tourisme jeunesse. ○ Développement d'un accueil pour les pêcheurs et autour de la Semois - Vierre. ○ Création d'une carte recensant les sites à voir.

Objectif 6 : Faire du secteur de l'agriculture et des ressources naturelles des acteurs intégrés du développement local.

• **Pourquoi un tel objectif ?**

Le diagnostic ainsi que les desideratas de la population expliquent les raisons du choix de cet objectif par la CLDR.

Constats	Souhaits
<ul style="list-style-type: none"> ○ un secteur agricole dynamique mais fragile. Orienté vers l'élevage bovin pour la viande. ○ secteur forestier économiquement actif ○ biodiversité riche (44% du territoire classé Natura 2000) ○ forêts importantes (55% du territoire) : atout environnemental, économique, touristique ○ présence marquante de l'eau (Semois et Vierre) : atout paysager, touristique pour la pêche mais problème de zones inondables ○ géologie variée (cuestas / ardenne) ○ variété des paysages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ concilier production agricole et protection de l'environnement ○ intégrer le monde agricole dans les problématiques plus globales de la commune ○ favoriser la biodiversité, en faire un axe transversal ○ intégrer l'environnement dans l'ensemble des actions de la commune ○ lutter contre la pollution ○ rénover les chemins ○ économiser l'énergie en investissant dans les solutions alternatives ○ favoriser les énergies renouvelables

• **Quels sont les effets multiplicateurs attendus ?**

- Maintenir l'activité agricole.
- Sauvegarder et protéger le patrimoine naturel.
- Renforcer l'image de marque de la commune.
- Dégager une prise de conscience de la qualité de l'environnement.
- Sensibiliser la population à la protection de l'environnement.
- Offrir un cadre de vie attractif.
- Renforcer le potentiel « nature » de la commune.
- Maintenir les activités liées à la gestion de la forêt.
- Valoriser les ressources locales.
- Créer des activités nouvelles et des emplois nouveaux.
- Développer l'activité touristique.

• Indicateurs de résultats

Indicateur	Source	Cible
Qualité environnementale du territoire	DGARNE	Amélioration d'au moins 5 indicateurs du tableau de bord de l'environnement à l'horizon 2020
Sensibilité environnementale des acteurs locaux	Commune	Organisation de 10 actions de sensibilisation à l'environnement à l'horizon 2020

• Projets et actions associés dans le PCDR

Lot 0	<p>A. Concrétisation d'une ADL transcommunale Chiny-Florenville (volet : développement des filières alternatives et IGP Platte de Florenville)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet Massif forestier • Contrat de rivière Semois • Commune et rivière propre • Plan de régénération de la DNF • Parc des paysages • Réalisation des stations d'épuration
Lot 1	<p>1. 04 Développement de la production énergétique sur la Semois.</p> <p>A. Engagement de l'administration communale, des écoles, des associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.</p>
Lot 2	<p>2.03 Valorisation des paysages</p> <p>A. Action de valorisation et de protection de la biodiversité</p> <p>A. Action pour la gestion des espaces verts dans les villages (en lien avec l'Athénée)</p>
Répertoire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation des mesures agri-environnementales et protection des milieux sensibles pour les agriculteurs. ○ Recensement et amélioration des voies agricoles. ○ Sensibilisation à l'utilisation d'alternatives aux pesticides chimiques pour les particuliers et la commune. ○ Amélioration des berges des rivières (Semois et Vierre). ○ Création de jardins naturels en partenariat, notamment avec l'Athénée d'Izel. ○ Lutte contre la pollution lumineuse. ○ Sensibilisation de la population à l'utilisation des fontaines et des lavoirs. ○ Etablissement d'un calendrier des chasses pour informer les promeneurs. ○ Mise en valeur patrimoniale et didactique d'un site naturel en partenariat, notamment avec l'Athénée d'Izel. ○ Mise en place de partenariats avec les citoyens, les acteurs locaux et l'Athénée d'Izel dans le domaine de l'environnement. ○ Mise en valeur des réserves naturelles. ○ Création et valorisation d'un réseau de sentiers de promenade sur le territoire. ○ Aide à la diversification du monde agricole. ○ Soutien à la relance du comice agricole de Chiny

Objectif 7 : Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés.

• **Pourquoi un tel objectif ?**

Le diagnostic ainsi que les desideratas de la population expliquent les raisons du choix de cet objectif par la CLDR.

Constats	Souhaits
<ul style="list-style-type: none"> ○ présence marquante de l'eau (Semois et Vierre - Barrage sur la Vierre) ○ forêts importantes (55% du territoire) : atout environnemental, économique, touristique 	<ul style="list-style-type: none"> ○ économiser l'énergie en investissant dans les solutions alternatives ○ favoriser les énergies renouvelables

• **Quels sont les effets multiplicateurs attendus ?**

- Favoriser le développement durable et une meilleure sensibilisation de la population
- Développer le recours aux énergies renouvelables.
- Réduire la dépendance énergétique et réduire les émissions de CO₂.
- Renforcer l'économie locale et solidaire.

• **Indicateurs de résultats**

Indicateur	Source	Cible
Consommation énergétique des bâtiments publics	Commune	Diminution de 20 % de la consommation énergétique globale à l'horizon 2020
Mode de production d'énergie dans les bâtiments publics	Commune	Mise en place de 5 modes alternatifs de production d'énergie à l'horizon 2020

• **Projets et actions associés dans le PCDR**

(Non exhaustif)

Lot 0	<ul style="list-style-type: none"> • Projets environnementaux à l'Athénée royal d'Izel • Rénovation énergétique du centre sportif de Jamoigne (panneau solaire)
Lot 1	<p>1.01. Création d'une maison pour les associations à Jamoigne</p> <p>1. 03 Création d'un réseau de voies lentes.</p> <p>1. 04. Développement de la production énergétique sur la Semois.</p> <p>1.05. Création d'un lieu de rencontre à Moyen</p> <p><i>A. Engagement de l'administration communale, des écoles, des associations dans une démarche active et réfléchie d'un développement communal durable.</i></p>
Lot 2	<i>A. Amélioration de la performance énergétique de la commune.</i>
Répertoire	Développement de solutions alternatives de production énergétique.

Défi : En 2020, la commune de Chiny sera pleinement inscrite dans une perspective durable et sera une commune créative, partenaire et solidaire

Objectif 1 : Favoriser les initiatives locales et les **partenariats transcommunaux** pour développer la **vie associative et culturelle**

1.01. Maison pour association à Jamoigne
1.05. Création d'un lieu de rencontre à Moyen
A. *Patrimoine immatériel de la Gaume*

- Centres culturels du Beau Canton et d'Izel
- Maison des Jeunes Chiny-Florenville
- Grange du Faing
- Festival du conte de Chiny et ses activités élargies
- Maisons de village
- Associations sportives et culturelles
- CEC
- Cité de la musique à Izel
- Festival de musique (martiko festival...)

Objectif 2 : Améliorer l'aménité des **villages**, la valorisation du **patrimoine bâti et la mobilité** des différents usagers par une gestion cohérente du développement territoriale

1.02. Aménagements de convivialité à Prouvy
1.03. Mise en place d'un réseau de voies lentes
2.02. Aménagement de convivialité dans les villages (Chiny, Valansart, Suxy, Les Bulles)
2.04. Rénovation du lavoir de Suxy
A *Politique d'aménagement du territoire*
A *Patrimoine funéraire*
A *Sensibilisation au patrimoine*

- Elaboration d'un SSC et de zones d'activités, CCATM
- Travaux de sécurisation routière (traversée de la RN 83, villages)
- Rénovation du Château du Faing
- Création de plaines de jeux dans les villages
- Créations de terrains à bâtir
- Aménagement de l'ancien vicinal en voie lente (projet Pic-vert)
- Projet de locomobile avec Florenville

Objectif 3 : Développer des solutions **innovantes** pour maintenir les **services** à destination de toutes les **générations**

A 1.03. *Création d'une maison des aînés Chiny-Florenville*
A. *Actions pour les jeunes*

- Rénovation énergétique du centre sportif de Jamoigne
- Mise en place de jumelages (France, Tunisie)
- Conseils des aînés
- Services communaux (CPAS, ALE, Ecoles, Accueil extra-scolaire)
- Projets environnementaux de l'Athénée royal d'Izel (cantine, jardin des savoirs...)

Objectif 4 : Créer des incitants favorables à un **développement économique endogène** en misant sur la **créativité**

2.01. Création d'un atelier rural à Izel
A. *Lancement d'une ADL Chiny Florenville*

- ADL Chiny Florenville
 - Commerce
 - PME
 - insertion
- Développement de deux zones d'activité

Objectif 5 : Renforcer et diversifier l'**attractivité touristique** en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume

1.04. Energie Semois : création d'une roue à aube au moulin Cambier
A. *Projet touristique global*

- ADL Chiny Florenville
 - Table ronde du tourisme
 - Développement de zones de pêche
- Rénovation du moulin Cambier
- Aménagement du Bois de Buneau et du site de la Rochette (zone de détente, barbecue...)
- Projet européen « Lorraine Gaumaise » avec les maisons du tourisme

Objectif 6 : Faire du secteur de l'**agriculture** et des **ressources naturelles** des acteurs intégré du développement local

1.04. Energie Semois : mise en place d'une turbine à Termes
2.3. Valorisation des paysages
A *Actions pour la biodiversité*
A *Action pour la gestion des espaces dans les villages avec l'Athénée*

- ADL Chiny Florenville
 - Développement de filières alternatives
 - IGP Platte de Florenville
- Contrat de rivière Semois
- Commune et rivière propre
- Projet Massif forestier
- Plan de régénération de la DNF
- Parc des Paysages
- Réalisation de stations d'épuration (Chiny)

Objectif 7 : Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés

A *Développement durable dans l'administration communale et les écoles*
A *Performance énergétique*

- Projet environnementaux à l'Athénée Royal d'Izel
- Rénovation énergétique du centre sportif de Jamoigne

1.8. Cohérence par rapport aux politiques régionales

Le présent chapitre a pour objectif de vérifier la cohérence de la stratégie communale par rapport aux principales politiques régionales. Les objectifs développés ci-dessus seront mis en vis-à-vis par rapport :

- Au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Instrument de conception de l'aménagement du territoire wallon, le SDER est un document transversal et évolutif. Il orientera les révisions des plans de secteur et servira de référence pour les décisions concernant l'habitat, le cadre de vie, les déplacements, l'implantation des activités économiques, l'urbanisme, la conservation des milieux naturels... bref, pour le développement de l'ensemble du territoire.
- Au Contrat d'Avenir pour la Wallonie (CAWA). Plan stratégique de développement territorial, le CAWA constitue un véritable outil de mise en œuvre du développement durable équilibré intégrant les sphères économique, sociale, environnementale et culturelle, en plaçant le citoyen au centre de celles-ci. Il énonce des objectifs de redressement et de convergence de la Wallonie vers les moyennes européennes de création de richesses et d'emplois.
- Au Plan Marshall 2.Vert. En 2005, le Gouvernement Wallon adoptait les Actions prioritaires pour l'Avenir Wallon - mieux connues sous le nom de Plan Marshall - et y consacrait plus de 1 milliard d'euros sur 5 axes prioritaires structurants. Au vu des réussites engendrées et de la volonté des acteurs de poursuivre dans la voie tracée par le Plan Marshall, le Gouvernement franchit une nouvelle étape, via un « Plan Marshall 2.Vert ».

1.8.1. Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)

Schéma de Développement de l'Espace Régional (1999)	Programme Communal de Développement Rural (2010)
1. Structurer l'espace wallon	Objectif 2. Améliorer l'aménité des villages, la valorisation du patrimoine bâti et la mobilité des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
2. Intégrer la dimension supra-régionale dans le développement spatial de la Wallonie	/
3. Mettre en place des collaborations transversales	<i>Réalisation du programme communal de développement rural</i>
4. Répondre aux besoins primordiaux	Objectif 1. Favoriser les initiatives locales et les partenariats trans-communaux pour développer la vie associative et culturelle. Objectif 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les services à destination de toutes les générations. Objectif 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés.
5. Contribuer à la création d'emplois et de richesses	Objectif 4. Créer des incitants favorables à un développement économique endogène en misant sur la créativité. Objectif 5. Renforcer et diversifier l'attractivité touristique en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
6. Améliorer l'accessibilité du territoire wallon et gérer la mobilité	Objectif 2. Améliorer l'aménité des villages, la valorisation du patrimoine bâti et la mobilité des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
7. Valoriser le patrimoine et protéger les ressources	Objectif 2. Améliorer l'aménité des villages, la valorisation du patrimoine bâti et la mobilité des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial. Objectif 6. Faire du secteur de l'agriculture et des ressources naturelles des acteurs intégrés du développement local.
8. Sensibiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs	<i>Commission Locale de Développement Rural</i>

1.8.2. Contrat d’Avenir pour la Wallonie (CAWA)

Contrat d’Avenir pour la Wallonie (2005)	Programme Communal de Développement Rural (2010)
1. Accroître la création de richesses et augmenter le taux d’emploi	Objectif 4. Créer des incitants favorables à un développement économique endogène en misant sur la créativité. Objectif 5. Renforcer et diversifier l’attractivité touristique en misant sur la complémentarité Ardenne-Gaume.
2. Développer les connaissances de façon continue	/
3. Faire progresser la cohésion sociale et valoriser le capital social wallon	Objectif 1. Favoriser les initiatives locales et les partenariats trans-communaux pour développer la vie associative et culturelle. Objectif 3. Développer des solutions innovantes pour maintenir les services à destination de toutes les générations.
4. S’inscrire dans une perspective d’amélioration continue du cadre de vie	Objectif 2. Améliorer l’aménité des villages, la valorisation du patrimoine bâti et la mobilité des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial. Objectif 6. Faire du secteur de l’agriculture et des ressources naturelles des acteurs intégrés du développement local.
5. Assurer un développement territorial équilibré	Objectif 2. Améliorer l’aménité des villages, la valorisation du patrimoine bâti et la mobilité des différents usagers par une gestion cohérente du développement territorial.
6. Assurer l’égalité entre les femmes et les hommes vivants en Wallonie, quelle que soit leur origine.	Objectif 7. Intégrer la dimension énergétique, durable et solidaire dans tous les actes posés.

1.8.3. Plan Marshall 2.Vert

Le Plan Marshall 2.Vert énonce sept axes prioritaires pour répondre aux objectifs que la Région Wallonne s'est fixés :

- Axe 1 - Un atout valoriser : le capital humain.
- Axe 2 - Un succès à amplifier : les stratégies des pôles de compétitivité et des réseaux d'entreprises.
- Axe 3 - Une priorité : créer un cadre propice à la création d'activités et d'emplois de qualité.
- Axe 4 - Une stratégie d'avenir : les Alliances emploi-environnement.
- Axe 5 - Accroître la disponibilité professionnelle par le développement d'emplois dans les services d'aide aux personnes et l'augmentation des investissements dans les infrastructures d'accueil pour les secteurs de l'accueil de l'enfance et de l'aide aux personnes vulnérables.
- Axe 6 - Une philosophie en action : promouvoir le développement durable de façon transversale dans toutes les politiques publiques.
- Axe 7 - Renforcer l'efficacité du partenaire public et une conscience wallonne source de mobilisation.

Force est de constater que les objectifs communaux transcrits dans le Programme Communal de Développement Rural s'inscrit pleinement dans la stratégie développée dans le cadre du Plan Marshall : création d'activités, développement durable...